



**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mil quatorze, le 30 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cliousclat, sous la présidence de M. Bertrand DELALLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 25 septembre 2014

PRESENTS: M. Bertrand DELALLE, Maire, Mme Isabelle PICCHI, Mme Jessica LABANNE, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Quentin MONTEUX, Adjoint ; M. Rémi VINUESA, M. Christian PERRIER, Mme Lore HUSSON, Mme Annick HERVE, M. Gilbert CHAREYRON, M. Gérald BRUN, Mme Corinne BOREL, M. Lionel GRANJON, M. Julien POUX.

Absents : M. Philippe ARCHIMBAUD.

Secrétaire de Séance : Mme Jessica LABANNE

Début de séance à 20h15

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 juillet 2014

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 28/07/2014.

II - Augmentation du montant de la subvention Leader

Le Maire expose qu'une demande de subvention a été déposée au moment de l'acquisition du bail.

Depuis, des dépenses complémentaires ont été nécessaires, notamment pour conserver l'attractivité de la poterie et la valeur de sa renommée commerciale.

Ces dépenses sont les suivantes :

- Pour ouvrir un musée des pièces anciennes de la Poterie de Cliousclat :
 - Acquisition et mise en place de matériel électrique d'éclairage
 - Travaux de mise en sécurité de la toiture,
- Pour envisager l'avenir de la Poterie de Cliousclat :
 - La réalisation de mesure du taux de plomb dans l'air ambiant de l'atelier,
 - L'engagement d'une stagiaire pour une durée de 6 mois, sur la valorisation du patrimoine potier de Cliousclat,
 - La signature d'une convention avec le CAUE pour une mission d'assistance à maître d'ouvrage pour monter le cahier des charges et le choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation des murs de la poterie et la détermination du phasage des travaux.

Le montant des dépenses supplémentaires est de 14.944 euros

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents pour l'augmentation de la demande de subvention et autorisation donnée au Maire pour faire la demande.

III - Convention avec le CAUE pour la poterie

La mission a été estimée par le CAUE d'une durée de 14 jours.

La moitié est prise en charge par la CCVD,

L'autre moitié est à la charge de la Mairie et a été inscrite dans le montant supplémentaire demandé en subvention dans le cadre du programme Leader à hauteur de 55%.

Si cette subvention nous est accordée, cela ramènera la dépense totale à la charge de la Mairie de 2.345 € (7 journées à 335 €) à 1.055 €.

IV - Convention avec le CAUE pour la commission d'urbanisme

Mission au CAUE pour la construction d'un cahier des charges avec les riverains et personnes concernées. L'idée principale est de s'entourer de spécialistes de l'architecture, et de l'environnement 8 jours à charge de la mairie, 8 jours à charge de la CCVD.

Une réunion sera programmée.

M. Chareyron précise qu'ils sont déjà à l'origine de 2 autres études et que 16 jours représentent beaucoup.

Le Maire précise que des changements ont eu lieu en terme de terrains et de PLU et que les journées non utilisées ne seront pas facturées.

V - Attribution de subventions aux associations

Lionel GRANJON expose la grille d'attribution des subventions aux associations en fonction des promesses électorales des 3 listes.

Il a été décidé d'attribuer une subvention de 100 € au comité de Jumelage du Canton de Loriol.

Délibération approuvée à l'unanimité des membres présents

Le tableau de répartitions n'étant pas finalisé, l'attribution des autres subventions est reportée au prochain Conseil.

Demande de Lore Husson de recevoir des documents de travail avant les conseils.

Le Maire indique que c'est sans problème si les documents sont finalisés, ce qui n'est pas toujours le cas.

VI - Engagement d'une étudiante en stage de 6 mois sur la valorisation du patrimoine

Accueil d'une étudiante diplômée d'un master 2 de "Patrimoine, tourisme et loisirs", en stage post master de 6 mois, pour travailler sur des propositions de mise en valeur du patrimoine potier de Clionsclat et dépoussiérage des documents d'archives.

Les coûts de son indemnité (435 €/mois) et de son hébergement (500 €/mois) sont également inscrits dans la demande de subvention Leader.

VII - Décision modificative du budget assainissement et du budget de la commune

Un oubli au budget primitif sur une dotation aux amortissements (compte 6811-042) pour un montant d'environ 4.000€ nécessite une Décision Modificative du budget Assainissement.

Des questionnements concernant cet oubli se posant, Lore propose de se renseigner à propos de cette erreur et de nous en faire un compte rendu. Lore et Isabelle prendront RDV avec Monsieur Chabal, Trésorier Payeur de Loriol.

La délibération est ajournée.

VIII - Projet des éoliennes du Bois de Lagier

Monsieur le Maire présente l'exposé de la Compagnie du vent sur le projet éolien du bois de Lagier.

Les anciens élus peuvent constater que le diaporama de la Compagnie du Vent sur la présentation du projet n'a pas évolué depuis des années.

La mairie n'a pas eu de réponses claires de la part de la Compagnie du Vent, malgré des interrogations émises depuis l'origine du projet concernant les impacts sonores et visuels.

Par ailleurs le projet de remise en route de la Poterie de Cliousclat et de la mise en valeur du patrimoine ne coïncident pas avec le projet éolien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à neuf pour et cinq abstentions, décide d'abandonner le projet éolien,

Les communes de Loriol et de Mirmande également opposées au projet, délibèreront prochainement et proposent d'adresser un courrier commun.

IX - Tarifs de location de la Salle des Fêtes

Sur demande du Maire, le secrétariat a contacté les communes avoisinantes concernant les locations de salle des fêtes.

- La Roche sur Grâne : salle pour 50 personnes - 75€ pour les locaux et 170€ pour les extérieurs à la commune,
- Les Tourettes : salle pour 150 personnes - 500€ pour les locaux et 1.000€ pour les extérieurs à la commune,
- Marsanne salle pour 250 personnes - 235 € pour les locaux et 445 € pour les extérieurs à la commune,
- Cliousclat : salle pour 250 personnes - 190 € pour les locaux et 380 € pour les extérieurs à la commune,

Des réflexions devront être menées par chacun pour les délibérations de tarifs en fin d'année.

X - Questions diverses

Comptes de courriels

Gilbert Chareyron demande à ce que les courriels lui soient adressés à son adresse personnelle tant que l'adresse de Cliousclat ne fonctionne pas correctement. Mme Borel, M. Vinuesa et M. Poux ont également des problèmes de fonctionnement.

Poterie

La prochaine réunion du groupe de travail pour la remise en route de la production de la Poterie de Cliousclat se tiendra le 20 octobre prochain.

Des prélèvements d'air ambiant ont été réalisés ce jour dans l'atelier, aujourd'hui en inactivité, pour mesure du taux de plomb ; les résultats seront disponibles sous 15 jours.

Suite à la parution de l'annonce de recherche d'un potier, une réponse d'un céramiste ingénieur en céramique industrielle nous est parvenue. L'annonce paraîtra dans le numéro de novembre / décembre de la revue de la Céramique et du Verre avec des réponses demandées avant le 15 janvier 2015

Village et Cies

Le bilan du festival "Village et Cies" est globalement très positif et à peu près équilibré du point de vue financier.

L'opération est à renouveler l'année prochaine, avec quelques améliorations auxquelles il faut réfléchir.

Annonce

Un particulier du Nord Drôme donne 200 tuiles anciennes, il suffit d'aller les chercher à Crépol.

Vide grenier et stand CCAS

M. Chareyron indique que l'ACAL, organisatrice du vide grenier est satisfaite de la journée.

Le stand de livres "Solidarité" du CCAS a enregistré une recette de 473 €

Divers

Eclairage Noël : demande à réfléchir sur une ambiance de Noël voir marché de Noël couplé avec l'APE

Le prochain numéro de l'Echo de Gier est en phase de réalisation.

La bourse aux jouets de l'APE aura lieu le 23 novembre

Quelques informations sont données sur la rencontre/séminaire du samedi 27 septembre à la CCVD à laquelle Bertrand, Isabelle et Jessica ont participé.

L'inauguration des Portes ouvertes de Biovallée aura lieu le 11 octobre ; la présence d'élus serait la bienvenue.

SIVOS : une réunion est à programmer.

Point sur les TAPS : 2 activités par périodes proposées aux enfants + une personne pour gérer les enfants. Activités proposées : Anglais, Jeux, Arts Plastiques, Sieste, Théâtre

Sens unique : il va rester en place, quelques mécontents et incivilités mais dans l'ensemble, les Cliousclatiens sont satisfaits.

Un stop va être posé en bas de la voie communale n° 11, en dessous de la villa St Jean derrière l'école, au niveau du croisement avec la D57.

Réflexion sur la modification d'un arrêt supplémentaire à la Combe Bacha à la place des conteneurs, réflexion sur l'enterrement des conteneurs.

Le Maire demande à ce que les Conseillers délégués travaillent sur les sujets qui leur ont été attribués.

Clotûre de séance à 22h40